VOL. X. MANITOBA. No. 47

L'Université Laval.

LE METIS.

DIEU ET MON DROIT.

REDIGE PAR UN COMITE DE REDACTION. | ST. BONIFACE, JEUDI, 21 AVRIL 1881

E. LEMIRE,

Rue Notre-Dame, WINNIPEG

informe respectueusement le public de Winnipeg et des environs qu'il est maintenant en état de fabriquer et réparer toute espèce d'instruments aratoires, voitures, wagons, charrettes, etc.

Aussi il fera sur commande des herses, jougs à bœufs, chaloupes, bacs et bateaux, le tout des mieux finis et exécuté par des hommes compétents.

Ferrage des chevaux, ouvrage de forge et toutes sortes de réparations promptement et habilement exécutées.

Toutes commandes laissées à la boite 17, bureau de poste, St. Boniface, recevront une immédiate attention.

LE

Cathologue Illustre de Vick.

—(o)—

Pour 1881, 120 pages, 600 gravures, 1 gravure en couleur avec la description des plus belles fleurs et plantes et la manière de les cultiver. Prix 10 centins.

VICK'S FLOWER AND VEGETABLE GARDEN 175 pages, 6 gravures en couleur, 500 gravures, 50 centins broché, relié en toile $1.00, en anglais et en allemand.

VICK'S ILLUSTRATED MONTHLY MAGAZINE 32 pages, 1 gravure en couleur à chaque numéro et plusieurs autres gravures. Prix pour un an $1.25 ; 5 copies pour $5.00. 1 copie comme échantillon 10 centins ou 3 copies pour 25 centins. Adresse :

JAMES VICK,
Rochester, N. Y.

10 février 1881.

AVIS PUBLIC.

Les personnes qui ont pris des contrats pour fournir le gouvernement de traverses (ties) sur la section 14 C. F. P. sont requises de s'adresser au bureau de l'Agence à Winnipeg, afin de s'assurer d'un endroit propice pour la coupe des dites traverses.

On peut avoir des informations de l'Inspecteur sur la section 14.

JAS. ANDERSON,
Agent des T. B. C
Winnipeg.

17m-8f-81

Les Immigrants arrivant à Winnipeg et qui auraient besoin des Guides pour les Terres de la Puissance devront s'adresser au bureau de l'Agent d'Immigration de la Puissance.

W. HESPELER,
Agent d'Immigration.

Avril 7, 1881.

M. E. ROY,

EPICIER,

VIS-A-VIS DU MAGASIN DE

STOBART, EDEN & Cie,

GRANDE RUE, WINNIPEG.

—o—

M. E. ROY informe ses nombreuses pratiques et tout le public, qu'il tient un magasin d'Epiceries de première classe. Aussi des Liqueurs choisies qu'il vendra à des prix qui défient toute compétition.

Pour le Carême :—Plusieurs espèces de poissons frais et salé venant de la Province de Québec.

N'oubliez pas d'aller visiter son magnifique magasin, porte voisine de la Banque Impérial.

M. E. ROY.

m-6m-81

STOBART, EDEN ET CIE.

Fetes de Noel et du Jour de l'An!

Mouchoirs en dentelle	Mouchoirs en soie
do brodés	do en toile
do de Paris	do piqués en surjet.

Chatelaines Françaises, Boites de fantaisie,
Porte-Jupes, en argent,
Cejntures avec bourse,
Capelines Françaises, brodées,
Patrons de Pantoufles,
Articles de Toilette.

Châles et Nuages en dentelle et au crochet, Laine de fantaisie, Bas en Soie, en Cashmere et en Mérinos.

Un lot d'Articles en Dentelle et Fichus Francais.

Toujours en mains—Un assortiment de

Fil a Coudre de Clark, M. E. Q.

STOBART, EDEN & CIE.

Vulcan Iron Works,

MAPLE STREET, POINTE DOUGLASS,

A l'Est de la Grande Rue,

WINNIPEG.

—o—

J'ai l'honneur d'annoncer au Public que mes Fabriques sont Maintenant pretes, et que je suis prepare a fabriquer toutes sortes d'ouvrages en Fer, Acier, Cuivre, aussi

Fonte de toutes espèces,
Ouvrages de forge de toutes sortes,
Engin, Chaudiere et autres Machineries,
Boulons de toute grandeur,
Posage de Tubes,
Réparations de Moulins, Etc., Etc.

L'ouvrage est fait par des machineries neuves des dernières et meilleures patentes.

Les boutiques sont parfaitement équipées, les employés sont des ouvriers de première classe, et satisfaction sera donnée dans n'importe quel ouvrage entrepris.

F. H. BRYDGES.

24-m

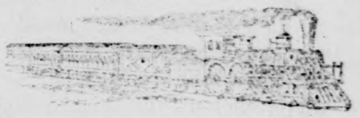

Chemin de fer Pacifique Canadien.

—o—

LE ET APRES

Mercredi 1 Decembre 1880,

LES TRAINS PARTIRONT COMME SUIT :

L'Express laissera Selkirk tous les jours, excepté les dimanches, à 7.00 am, Winnipeg 8.15, la Jonction de St. Boniface 8.45, Niverville 9.30, Otterburne 9.50, Dominion City, 10.55, Emerson, 11.05 a.m. Arrive à St. Vincent, 12.00.

RETOUR.

Laisse St. Vincent, 5.00 p.m. Emerson, 5.49, Dominion City, 6.00, Otterburne, 6.50, Niverville, 7.10, la Jonction de St Boniface, 8.00, Winnipeg, 8.35. Arrive à Selkirk, 10.00 p.m.

Un train d'accommodation laissera Winnipeg pour Keewatin et les points intermédiaire à 7.30 a.m. chaque mercredi et samedi, arrivant à Keewatin à 7.00 p.m. le même jour.

RETOUR

Laisse Keewatin chaque Jeudi et Lundi matin à 7.00 a.m., arrivant à Winnipeg à 7.00 p.m. le même jour.

—o—

DIVISION OUEST.

Un train d'accommodation laissera Winnipeg tous les jours, excepté les dimanches, à 8.00 a.m., Stoney Mountain, 8.40, Stonewall, 9.00, Meadow Lea, 10.20, Poplar Heights, 10.25, Ossowa, 11.00, High Bluff, 12.25, arrivant au Portage la Prairie à 1.00 p.m.

RETOUR

Laisse le Portage la Prairie à 2.30 p.m., High Bluff, 3.05, Ossowa, 4.30, Poplar Heights, 4.55, Meadow Lea, 5.15, Stonewall, 6.30, Stoney Mountain, 6.50, arrivant à Winnipeg à 7.35 le même jour.

L'expédition des trains a lieu d'après l'heure de St. Paul, c'est-à-dire 17 minutes plus tôt que l'heure de St Boniface. La connection se fait avec les convois du chemin de fer St. Paul, Minneapolis et Manitoba.

T. J. LYNSKEY,
Surintendant.

Bureaux du Chemin de Fer,
Winnipeg, 10 Mars 1881.

Avis.

—

Le Dr. T. Fafard, a ouvert un bureau à St. Boniface, Avenue Tache, au-dessus du Magasin de M. GEORGE ROY.

Heures de Bureau, de 8 heures à 10 heures A. M., de 1 à 3 P. M. et de 6 heures à 8 heures P. M.

DANIEL CAREY

AVOCAT, NOTAIRE, &C

Grande Rue - Winnipeg,

Vis-a-vis le Palais de Justice.

ARGENT PRETE SUR PROPRIETES FONCIERES.

JOSEPH ROYAL

AVOCAT,
SOLLICITEUR,
PROCUREUR ET
NOTAIRE PUBLIC

Bureaux : Maison Radiger, vis-à-vis le Palais de Justice, Grande Rue, WINNIPEG.

2 Juin, 1880.

LE DESTRUCTEUR CANADIEN DES DOULEURS

Est une remède de famille est favorablement connu du public, pour avoir pour soulagé des milliers de personnes sujettes aux douleurs. Dans les cotés, les reins, et la tête, aux rhumes à la toux, maux de gorge, détoise, ecrasures, crampes dans l'estomac, cholera morbus, dissenterie, coliques, brulures, engelures, etc., etc.

Le Destructeur Canadien des Douleurs est devant le public depuis longtemps ; il est très estimé ou l'on s'en sert ; et quand on en fait usage à temps il ne manque jamais d'apporter un soulagement permanent, et on n'a pas connaissance d'un seul cas où il na pas donne satisfaction, lorsque les directions ont été bien suivies ; au contraire tous sont charmés de ses opérations, et parlent dans les termes les plus flatteurs de ses effets magiques.

Nous parlons de ce sujet par expérience, en ayant fait nous même une épreuve complète ; en conséquence tous ceux qui souffrent des douleurs pour lesquelles il est mentionné, peuvent être persuadés qu'il est un remède souverain.

L'efficacité étonnante du Destructeur Canadien des Douleurs, dans la guérison des maladies pour lesquelles il est recommandé, et ses effets merveilleux à maitriser les douleurs atroces du Rhumatisme et soulager les affections nerveuses, lui donnent droit au plus haut rang dans la liste des remèdes.

Des ordres nous arrivent des marchands de remèdes de tous les points du pays pour de nouvelles commandes, et tous témoignent de la satisfaction universelle qu'il donne.

Le Destructeur Canadien des Douleurs ne manque jamais de procurer un soulagement immédiat ; on le trouve chez tous les marchands de remèdes.

Les médecins l'ordonnent et s'en servent ; et aucune famille ne saurait s'en passer après l'avoir essayé.

Prix seulement 25 centins la bouteille.

A vendre chez

TROTT & CIE.
Agent pour la Province de Manitoba
Grande Rue Winnipeg

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite à la prochaine session de la Législature de la Province de Manitoba, pour un acte autorisant la "Compagnie du Chemin de Fer de Colonisation Sud Est de Manitoba" de construire des Embranchements de chemin de fer sur différents points de la ligne principale du dit chemin et à d'autres endroits dans aucunes des municipalités se trouvant à où près de la ligne principale, comme il peut être approuvé par le Conseil Municipal ou les Conseils Municipaux des susdites municipalites où ses differents embranchements seront construits.

JOSEPH RYAN
Solliciteur pour les Requérants.

Winnipeg, 10 mars

LE "METIS,"

Jeudi, 21 Avril 1881.

Le télégraphe nous apporte la nouvelle de la mort de lord Beaconsfield, chef du parti tory en Angleterre, arrivée mardi dernier.

C'EST L'UNION QUI FAIT LA FORCE.

Avant deux semaines la Législature locale reprendra ses séances. Si l'on en croit les gens bien informés, cette partie de la session sera très importante par le nombre et la nature des mesures qui seront soumises à la discussion des représentants.

La dernière *Gazette* officielle contient les avis d'incorporation de pas moins de six compagnies de chemin de fer et il est probable que l'organisation des territoires annexés à la Province formera partie du programme ministériel.

A la veille de ces évènements, nous nous permettrons de donner de nouveau un conseil à nos députés, c'est de tâcher de s'unir afin d'être forts. Ils composent une minorité dont tous les actes, dont tous les gestes, dont toutes les paroles sont surveillés avec le plus grand soin. A eux de s'entendre tous ensemble, sans exception, afin d'étudier les projets de loi de la session et être prêts à appuyer ceux qui leur paraissent bons et à voter contre ceux qui seraient injustes et mauvais. Pas d'opposition, sauf sur des questions de principes: laissez faire la majorité; et, puisque le gouvernement l'assurait en décembre dernier, espérons que justice sera faite à tout le monde.

Si le ministère tel que composé offre plus de garanties que celui que formeraient les deux ou trois députés anglais qui font mine d'être dans l'opposition, il est assez difficile de comprendre pourquoi le parti canadien se rangerait du coté de ces derniers, qui sont les élèves et les adeptes déclarés du *Globe* et du *Witness*.

La position est embarrassante, et nous en sentons nous mêmes toutes les difficultés; mais avec beaucoup de bonne volonté et de désintéressement, on arrivera à réformer nos rangs et à s'unir. Là est pour nous le problême vital. A nos députés de le résoudre; la question ministérielle n'est rien à côté de celle-là. Les ministères passent, mais si l'union reste et résiste presque tout est sauvé. Notre minorité ne sera respectée et écoutée que si elle est prudente, unie, digne; et nous ne craignons pas d'affirmer que son rôle sera encore des plus profitables pour le pays si cette dignité, qui n'est que le respect de soi-même et de son parti, si cette union qui repose sur le désintéressement, si cette prudence qui consiste à n'agir que lorsqu'il le faut deviennent le mot d'ordre de nos députés canadiens.

La question constitutionnelle soulevée par la présentation des bills concernant les deux Crédits Fonciers va être décidé contradictoirement par la Cour Supérieure. Aujourd'hui même un bref de *quo warranto* a été pris contre la "*Colonial Building and Investment Association*" par le procureur général Loranger, à la demande d'un actionnaire, M. John Fletcher. Le bref est rapportable, mardi, le 5 avril.

La "*Colonial*" qui fait ses affaires uniquement en cette province a été incorporée par le gouvernement fédéral seulement. Plusieurs autres sociétés ou compagnies ont telle ment de doute là-dessus qu'elles ont demandé d'être reconnues par la Législature de Québec.—*Minerve*.

Le Canada qui importait pour $50,000 de frommage il y a une douzaine d'années, en exporte aujourd'hui pour $1,000,000 par année; et ses exportations de beurre et fromage dépassent en valeur de $4,000,000 les exportations de blé.

La qualité du frommage canadien est supérieure.

Voilà le *Globe* revenu de ses idées au sujet de l'émigration et la statistique américaine. Nous ne pouvons pas croire, dit-il, que l'émigration est aussi forte que le prétend la statistique américaine. Mais alors que deviennent les beaux discours de MM. Blake et Cartwright soutenant en Chambre que cette statistique est inattaquable, qu'elle est basée sur des données certaines? De la hâblerie, encore. C'est, au reste ce que les chefs libéraux et leurs organes font à propos de toutes les questions qui se présentent en parlement. Hâbleurs en toute occasion!—*Minerve*.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada* du 5:

Nous devons enrégistrer avec un respectueux empressement la publication de l'Encyclique pontificale *Militans Jesu Christi Ecclesia*, par laquelle Sa Sainteté Léon XIII accorde au monde catholique les grâces et les faveurs du Jubilé.

Dans ce nouveau document, le Souverain Pontife signale avec éloquence et vigueur la lutte dirigée contre l'Eglise, dont on essaie de bannir de la vie publique l'action salutaire. Il déplore les maux et les outrages auxquels l'Eglise est exposée, les périls de la société et les atteintes portées à la liberté religieuse dans l'enseignement.

Le Pape s'élève contre les profanations et les spoliations, et recommande les aumônes destinées à la Propagation de la Foi, à la Sainte-Enfance, aux Ecoles d'Orient, et le pélérinage à Notre-Dame-de-Lorette.

Il place le Jubilé, dont la bulle d'indiction est motivée par les dangers et les tristesses de ce temps, sous la protection de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle.

Le Jubilé s'est ouvert le jour de la fête de Saint Joseph, 19 mars, et durera pour le Canada jusqu'à la fin de l'année.

En constatant les atteintes portées aux droits du vicaire de Jésus Christ, la spoliation de la Propagande, les attaques contre la Foi du peuple romain, le Saint Père n'oublie pas de blâmer les scandales et les excès qui, dans le reste de l'univers lèsent les Catholiques dans le légitime exercice de leurs croyances.

Nous n'avons qu'à accueillir avec vénération et reconnaissance la parole du Père commun des fidèles. Mais il nous est impossible de ne pas remarquer que le Pape, en protestant dans un si ferme et si noble langage contre les actes politiques qui oppriment les consciences catholiques et violent les droits et privilèges des clercs, vient de donner un démenti formel à ceux qui voudraient persuader aux ignorants que l'illustre et saint Pontife qui gouverne l'Eglise est résolu à ne plus élever la voix, comme ses prédécesseurs, pour défendre sa suprême autorité et les intérêts spirituels des fidèles.

NOUVELLES DIVERSES.

On écrit du Drummond-ville à l'*Union des Cantons*:

Un jeune homme du nom de Philippe Manseau, de ce village, vient d'opérer un travail qui touche presque à la merveille, et qui révèle un génie précoce. Jamais la mécanique lui a été enseignée, il s'est formé seul. Voici en deux mots l'ouvrage qu'il vient de terminer. C'est un train du chemin de fer du nord en miniature. Le convoi se compose de la locomotive, d'un char à bagage, d'un char à fumer, d'un de 2e. et 1re classe et d'un char palais formant en tout une longueur de six pieds. Le train agit sur une petite voie de 12 pieds de longueur.

La locomotive se ment au moyen d'un ressort en spirale et entraine à sa suite ses wagons, elle avance d'abord de 6 pieds. Puis frappant sur un piston qu'elle rencontre à cette distance, elle s'arrête, se débarrasse immédiatement de ses chars, exécute sur elle-même un demi-cercle à l'aide d'un tourniquet muni d'un léger ressort et arrive précisément en face de son train.

Alors sans aucun secours elle s'élance à toute vitesse, conduit ses wagons au lieu d'où ils étaient partis, arrivée là elle tourne encore sur elle-même sur une machine semblable à celle indiquée plus haut, puis elle reprend sa marche et se rend dans la gare pour y débarquer son monde.

Tout ceci est accompli avec la plus grande précision et la plus grande exactitude.

J'ai vu moi-même ce petit train qui mérite certainement d'être apprécié.

—

Elevé dimanche, le 13, au diaconat, le Revd. Messire Jean Maillet, ancien élève du collége St. Joseph, et maintenant attaché à celui de St. Louis, recevait, samedi dernier, des mains de Sa Grandeur, Mgr Rogers, l'ordre sacré de la prêtrise, les pouvoirs de célébrer les saints mystères, de renouveler pour les pécheurs le sacrifice du calvaire, de lier et de délier au nom du sauveur du monde. La liste du clergé acadien s'accroit rapidement depuis quelques années en cette province, grâce aux facilités qui nous sont offertes en matière d'éducation.—*Moniteur Acadien* du 24.

—

Une dépêche annonce l'arrivée de M. Legru à New-York. Le gérant l'Union Sucrière a décidé de se fixer à Montréal.

M. Legru a déjà reçu de nombreuses offres pour étendre les opérations de l'Union Sucrière à la Province d'Ontario et aux Etats-Unis.

—

Nous regrettons d'apprendre, que le séminaire de Rimouski a été la proie d'un incendie. La ruine est complète. Heureusement, il n'y a eu aucune perte de vie.

Nous ne pouvons que déplorer le malheur, d'autant plus que l'édifice était tout récent et avait été élevé à grand'peine, et au prix de sacrifices personnels.

—

M. Gladstone a fait son exposé financier, à la Chambre des Communes. Le revenu brut de l'Angleterre, pendant l'année financière qui vient de se terminer, a été de £84,041,000 et a dépassé les évaluations de £1,341,000.

Il propose de diminuer les droits sur la bière étrangère et de la mettre à peu près sur le même pied que la bière anglaise.

La dépense, l'année dernière, a été de £83,810,000 ou £714,000 de moins que les évaluations. Le surplus du revenu sur la dépense est ainsi de £933,000.

Le chancelier de l'Echiquier a dit que le temps était venu de réduire la dette et il propose l'amortissement de 60 millions en 25 ans par la conversion en petites annuités. Il croit que l'année prochaine, la dépense sera de £84,705,000 et le revenu de £85,996,000, laissant un surplus de £1,285,000. Il propose de réduire d'un *penny* la taxe du revenu et d'appliquer une somme légère sur la construction de casernes, ce qui absorbera le surplus et occasionnera le léger déficit de £275.

—

Les Chiliens refusent d'évacuer Lima, où la misère est très grande. Une guerre de race a éclaté dans la vallée de Canete, où plus de 2,000 Chinois ont été massacrés par les nègres de Chalos. Sur une plantation, 600 hommes ont été tués de sang-froid. Tous les champs de cannes à sucre et les manufactures sont détruits. Les étrangers ont quitté la vallée, qui est une des plus fertiles du Pérou. L'œuvre des massacres et du pillage se continue. Les Chiliens refusent d'envoyer des troupes pour réprimer ces désordres. Les maraudeurs que l'on arrête sont fouettés.

Les Chiliens, de leur côté exigent des redevances considérables des citoyens de Lima, et ils menacent de détruire leurs propriétés s'ils ne paient pas ce qu'on exige d'eux.

Les nouvelles du Chili annoncent que les Indiens Arauconiens sont entrés en guerre. 5000 se sont avancés jusqu'à Angola et 2000 ont investi Traignen. Ils ont ensuite reculé devant un escadron de cavalerie. Les récoltes ont été détruites et des massacres épouvantables ont été commis.

—

NOUVELLES PRESSES A FOIN— M. E Duplessis de St. Jean P. Q. qui vient d'obtenir un Brevet d'Invention pour une nouvelle sorte de presse à foin, de beaucoup supérieure sous tous les rapports à toute autre presse maintenant en usage, désire informer le public que tout en se réservant le droit de fabriquer ces presses lui-même il a vendu à MM. J. & S. Bessette d'Iberville, le droit d'en fabriquer eux aussi; mais que personne autre n'est autorisé à en faire, et quiconque se permettra d'enfreindre son droit de patente, soit en fabriquant ou achetant de ces presses sans son consentement, sera rigoureusement poursuivi selon la loi.

Toute commande adressée à l'Inventeur ou aux MM. Bessette sera promptement exécutée.

ELOUID DUPLESSIE

—

Le *Monde* de Paris a commencé la publication d'une série d'articles écrits par M. le comte de Foucault sur le Canada. Les numéros du 11 et du 13 contiennent une appréciation du talent poétique de Crémazie.

—

On vient de terminer le décor de l'église de St. Polycarpe, fait sous la direction de M. Meloche, artiste peintre de Montréal et l'élève de M. Bourassa. Décidément, M. Bourassa fait école; après M. Hébert, notre estimable sculpteur canadien, voici M. Meloche qui vient de se révéler très-avantageusement, en faisant de l'église de Saint Polycarpe, une des plus belles du diocèse, sous le rapport de la décoration. Le fond du décor est en grisaille, peinture d'une seule couleur, mais à deux tons, l'un clair et l'autre foncé; cette espèce de peinture convient bien à nos édifices religieux, en leur donnant un aspect imposant.—*Courrier de Montréal* 31 mars.

—

Le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard a fait adopter par l'assemblée législative une résolution à l'effet de dissoudre la législature à la fin de la presente session et de faire un appel au peuple sur la question de l'abolition du Conseil Législatif et de la diminution du nombre des députés. Le premier ministre a présenté une autre resolution disant que les conditions de l'entrée de l'Ile dans la confédération canadienne n'ont pas été remplies par le gouvernement fédéral en tant que ce dernier n'a pas maintenu des communications régulières pendant l'hiver entre l'Ile et la terre ferme. La résolution demande au gouverneur-général de voir à ce que ces conditions soient remplies, et de plus à ce que la province insulaire ait une part dans l'indemnité des pêcheries.

NOS HABITANTS

On ignore dans Ontario pourquoi nous sommes fiers du titre d'habitant.

C'est que nous l'avons créé, pour exprimer une situation nouvelle dans un pays nouveau. Il est intimement lié aux glorieuses annales d'une colonie dont les origines sont irréprochables, n'en déplaise aux autres nations. Nous n'avons pas voulu du nom de *paysan*. C'est bon pour l'Europe. Que ceux qui veulent se mettre un boulet au pied le portent.

Sol canadien, terre chérie
Par des braves tu fus peuplé.
Ils cherchaient loin de leur patrie
Une terre de liberté.

Voici ce que le poète a pu dire sans exagération.

Nous étions habitants' il y a deux cent trente six ans alors que la Nouvelle France ne renfermait pas trois cents personnes de race blanche; Nous étions habitants" pour nous distinguer des fonctionnaires français, des interprêtes, de la classe d'hommes, en un mot, qui ne tenaient au pays que par le négoce ou l'administration comme les Anglais aujourd'hui. La compagnie dite des "habitants" reconnue par Mazarin, en 1635 tailla du coup sa large part dans le monopole de traite; il élit ses syndics, elle se regarda—et il fallut la croire enfin comme l'expression d'une communauté libre. Le patriotisme canadien germa de bonne heure permis nous—on remarque qu'il n'a pas été compris ailleurs que chez les *habitants* durant tout le régime français même du temps de Montcalm, cent vingt ans après Mazarin. A nous les *habitants* la charge de défendre le pays, de la nourrir, à nous le privilége étrange de ne jamais désespérer de son sort, à nous l'honneur des organisations paroissiales, cette force que toutes les colonies peuvent nous envier; à nous la mission de fonder au milieu des forêts de ce pays barbare une nation civilisée qui subsistera malgré la conquête du sabre et instruira ses vainqueurs dans l'art de gouverner.

Ces choses sont de l'histoire Abrégeons.

Oui, la Province d'Ontario le sait: il lui prendra fantaisie de toucher au Bas Canada. L'habitant est le vrai citoyen: il déplore le fanatisme qui ronge certaines classes des autres provinces, mais il ne le craint

pas. Il a pour lui l'expérience; il [illegible] n'en sont pas encore là !

C'est le fils de l'habitant qui exerce les professions libérales, qui va au parlement, qui construit des chemins de fer et des manufactures. Les habitants n'ont jamais été domestiques ou hommes de peine dans les faubourgs de grandes villes d'Europe. Ils sont d'une trempe supérieure à cette "race souveraine" qui, avant toute chose, s'occupe de sauver les apparences. L'habitant se contente du fond : cela vaut mieux que la forme.

Chez nous, chacun fait sa part de l'œuvre commune ; néanmoins, nous sortons tous de l'habitant. Nous n'empruntons pas des oiseaux de passage des plumes plus ou moins brillantes, mais qui ne sont que des plumes après tout. Ce qui nous caractérise, c'est que nous sommes nous mêmes et que nous savons d'où nous venons et où nous allons

BENJAMIN SULTE.

Nouvelles Locales

—Il fait un temps de printemps depuis Pâques.

—Les loyers sont très-élevés à St Boniface.

—West Lyne aura sous peu une brasserie en pleine activité.

—Samedi prochain grand dîner annuel de la Société St. George à Winnipeg

—St Boniface jouit maintenant de trottoirs sur ses deux rues principales, les avenues Provencher et Taché.

—M. Macaulay a vendu sa maison de la rue Notre-Dame au *Colonel* Mulligan qui a payé son achat cinq mille piastres.

—MM. D. A Smith Stephen, Angus et Abbott, du Syndicat, sont partis de jeudi dernier de Liverpool pour revenir

—MM. McLaren, Pew et S. J. Dawson d'Ottawa, se préparent à [illegible] 10 000 acres de terres à pâturage dans le Nord–Ouest.

—Il ne sera plus permis, à partir du premier décembre prochain, de vendre des boissons enivrantes dans le comté de Lisgar.

—[illegible] McDonald, McLaren & Cie vont construire un moulin à scie au lac Vermillon qui leur a déjà donné 250 000 pieds de bois.

—M. Fortier, commis du Bureau de Poste de Winnipeg, a quitté son emploi pour se livrer à une besogne qui lui promet plus d'avenir.

—L'évaluateur de St Boniface adresse en ce moment ses avis de cotisation et de Cour de Révision, celle-ci aura lieu le 16 mai prochain.

—M. C. N. Bell, de la Douane de Winnipeg, vient de résigner sa charge et d'entrer dans les bureaux de fret de la Cie. du Pacifique Canadien.

—On annonce l'incendie de l'Eglise nouvelle de la Pointe Claire près de Montréal, ainsi que d'un Hôtel : pertes estimées à $55 000; assurance $25 000.

—C'est un Canadien, constructeur de Lévis, M. Girard, qui surveille la construction du grand vapeur destiné à la navigation du Lac Winnipeg.

—Des nouvelles de St Léon, Manitoba, nous apprennent que le moulin à scie de M. Messner, marchand du lieu, sera prêt vers le 1er de juin prochain.

—On nous apprend que M. B. B. [illegible] rivière de la Montagne de la Tortue, se propose d'établir une Diligence (*stage*) entre ce dernier point et Crystal City.

—S. G. Mgr. l'Archévêque a officié à la grande messe de la Cathédrale le jour de Pâques; M. le curé Cherrier a donné le sermon. Les offices ont été magnifiques.

—On évalue à près d'un demi million de piastres les maisons et magasins qui se construiront cette année à Winnipeg. St Boniface doit avoir son heure sous peu.

—Les citoyens de Morris, Youville et de Cartier se sont entendus pour former une société d'agriculture.

M. Dozois a été élu Président et M. Kennedy secrétaire.

—M. J. Grant de St Charles, se prépare à partir sous peu pour aller établir un *Rancho* le long des Montagues Rocheuses, où il se livrera exclusivement à l'élevage des troupeaux.

—M. Stickney, le nouveau surintendant du Pacifique Canadien, s'est déclaré très–favorable au projet d'immigration français dont M. J. Perrault de Montréal s'est fait le zélateur.

—Un jeune homme honnête, actif et laborieux âgé de 14 à 15 ans trouverait de l'emploi comme apprenti boulanger. S'adresser à M Pierre Gosselin, boulanger, St. Boniface.

—MM. J. E. Têtu, Maire et J. F. Tennant conseiller de Morris, étaient à Winnipeg mardi chargés d'obtenir du gouvernement la division de cette importante et trop grande municipalité.

—M. Lucier, sellier de Winnipeg, vient de recevoir la commande de 40 harnais doubles destinés aux mulets que le syndicat importe en ce moment de St Louis pour les travaux du chemin de fer.

—Le *Free Press* annonce gravement que quatre ouvriers sont en ce moment employés à la construction du Pont Louise ; on doit en engager un cinquième dans le cour de l'été, si le fer arrive à temps.

—Le *Mail* et le *Globe* de Toronto ont élevé le prix de leur abonnement d'une piastre. Le *Mail* possède aujourd'hui plus de 60 000 abonnés; le *Globe* est beaucoup moins répandu, et en perd tous les jours.

—Le Capitaine Boycott, qui a donné son nom en Irlande au système d'après lequel un convoi est traité en pestiféré par ses semblables est à Ottawa. Il a l'intention d'émigrer dans le Nord-Ouest.

—M. Senécal, de la Baie St Paul, va s'établir sous peu à Gauthier (Deux Petites Pointes) où il va ouvrir un magasin. M Senécal est actif, intelligent et entreprenant; nous lui souhaitons du succès.

—On a découvert une veine de lignite de 12 pieds d'épaisseur à 25 milles d'Emerson township 2 rang 6. L'excitation est grande, à Dominion City (Rivière aux Roseaux) qui s'en trouve la plus rapprochée.

—Le transfert du chemin de fer Pacifique Canadien au syndicat a eu lieu le par avis officiel le 9 du courant; la nouvelle administration entre en fonctions lundi prochain. M. Stickney est à Winnipeg depuis le 18.

—On évalue à trois cents familles le chiffre des ménonites qui ont laissé la réserve de la Rivière aux Rats pour aller rejoindre leurs compatriotes à l'ouest de West Lyne ; il en reste encore quatre cents dont plusieurs se préparent à déménager.

—Le phénomène dont Mme Marcile, de St. Jean Baptiste, est la victime, se continue. Les lettres apparaissent et disparaissent sur la joue de cette dame tout aussi fréquemment que d'abord et sans qu'elle en soit incommodée le moins du monde.

—Les autorités américaines ont saisi à l'angle du Nord-Ouest, au Lac des Bois, le magasin de Franck Palcher de St. Boniface : il y a en environ pour cinq mille piastres d'effets de saisis. Franck Palcher était sur la réserve des sauvages américains.

—St Boniface possède un aqueduc; Winnipeg est distancé. M. Napoléon Prince au moyen de son *Tourbillon* élève l'eau de la rivière dans un réservoir construit en arrière de l'Hôtel National, où l'eau claire et pure se vend à vingt cinq cents pour trois voyages de deux *quarts* ou barils.

—La contrebande à l'ouest de West Lyne et à Emerson se fait, dit-on, sur une grande échelle. Le personnel de la douane américaine à Pembina et St Vincent se compose d'une quinzaine d'officiers ; et il ne se fait guère de contrebande du Canada aux Etats Unis. Du côté de Manitoba, le personnel de la douane est de trois ou quatre officiers ; aussi, la contrebande est elle des plus actives.

—L'eau monte sensiblement, et la glace tient bon sur le milieu de la Rivière ; les bords sont inondés. L'animation qui règne aux abords de la station de l'avenue Provencher à St. Boniface, est quelque chose d'inouï. Les marchands veulent à tout prix transporter le plus de leurs marchandises possible de St. Boniface à Winnipeg avant la débâcle, et c'est une procession continue entre les deux rives de lourds wagons depuis sept heures du matin jusqu'à six heures du soir. L'eau sur les bordages a commencé mardi à refroidir l'ardeur des *teamsters* ; les chevaux en avaient aux côtes.

La traverse à pied se fait à l'aise au moyen d'une foule de bacs stationnés des deux côtés de la rivière : prix dix cents.

NAISSANCE.

A Winnipeg, le 18 courant Madame A. H. Bertrand, un fils.

Departement de l'Agriculture.

Le Soussigné recevra jusqu'au DEUXIÈME JOUR DE MAI 1881, des soumissions cachetées pour l'achat au comptant de Grains du Gouvernement emmagasinés au Fort Osborne, à savoir :

50 MINOTS D'ORGE.
[illegible] " D'AVOINE,
2300 " DE BLÉ,
Plus ou moins.

WM. HESPELER;
Agent du Dept. d'Agriculture
Winnipeg, 20 Avril 1881 2f

La Boule Rouge.

Marchandises Nouvelles

Les personnes désireuses de se procurer des HARDES FAITES, CHEMISES, COLS ET FAULX COLS, LINGE DE CORPS, CHAPEAUX, ETC., ne devront pas manquer d'aller au magasin de la Boule Rouge. Les marchandises sont nouvelles, des mieux choisies et à très-bas prix. Les mères de famille devront venir examiner nos habillements d'enfants. Le tout confectionné dans les derniers goûts et des mieux choisis.

SOUVENEZ-VOUS DE LA "BOULE ROUGE,"

249 Grande Rue, Winnipeg.

21m–81

AVIS.

DES SOUMISSIONS cachetées et adressées au Commissaire des Sauvages, et endossées "Soumission pour approvisionnement des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI MIDI, 23 AVRIL, 1881, pour la livraison de cinq mille sacs de farine au Fort Ellice, vers le 1er Juin prochain. Les personnes désirant soumissionner pour une partie des cinq mille sacs, peuvent avoir ce privilège, et ce, pour une quantité de pas moins de mille sacs. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de trois cents piastres pour chaque mille sacs de farine, qui sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou si tel contrat n'est pas rempli. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis. Des échantillons de farine devront accompagner chaque soumission.

On ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

E. DEWDNEY,
Com des Sauvages.
Bureau des Sauvages,
Winnipeg, 16 avril 1881. 1f

Legislature Provinciale.

AVIS.

Substance des règles et règlements relatifs aux avis qui doivent être donnés au sujet des Bills Privés.

Les personnes qui ont l'intention de s'adresser à la Législature de Manitoba pour demander la passation de Bills Privés impliquant un privilège ou profit exclusif, soit privé ou collectif, ou l'amendement d'un Acte antérieur de même nature, sont notifiées qu'en vertu des règlements de l'Assemblée Législative publiés au complet dans la *Gazette de Manitoba*, elles sont tenues d'en donner un avis de quatre semaines dans la dite *Gazette de Manitoba* et dans deux autres papiers-nouvelles publiés en langue anglaise, et dans un publié en langue française, et de transmettre au greffier de la chambre copies des papiers-nouvelles contenant les première et dernière insertions de tel avis.

Toute personne demandant la passation d'un Bill Privé est tenue de déposer entre les mains du greffier de la Chambre, dans le cours de la semaine qui suivra la publication de tel avis dans la *Gazette de Manitoba*, copie du dit Bill, avec une somme suffisante pour en payer l'impression en la traduction; à part les frais d'impressions de l'Acte dans les Statuts.

Nulle demande de Bills Privés ne sera reçue par la Chambre après les premiers cinq jours de la session.

THOMAS SPENCE,
Greffier de l'Assemblée Législative
19 Novembre, 1880.

BILL PRIVE.

AVIS.

Nulle demande de Bill Privé (Règle 48) ne sera reçue par la Chambre après

jeudi le 5e jour de Mai prochain.

Ni aucun Bill Privé ne devra être présenté à la Chambre après

lundi le 9e jour de Mai prochain.

THOS. SPENCE,
Greffier de l'Assemblée Législative
Winnipeg, 19 novembre 1880. 25

AVIS PUBLIC.

Le public est par le présent prévenu de ne pas acheter de bois de corde qui sera coupé sur le contrat 14 du chemin de fer Pacifique avant de s'assurer si le permis a été accordé pour la coupe du dit bois.

Une grande quantité de bois a été saisi, et tout autre bois illégalement coupé sera aussi confisqué partout où il sera trouvé.

JAS. ANDERSON,
Agent des T. B. C.
17m–3f–81

TERRES HAUTES ET CHOISIES A VENDRE.

2Quart de section 10, N. O. townp. 7, rang 6 [illegible]. Moitié de la section 33 Ouest townp. , rang 2 Est.

AUSSI

Quart de section N. O. 188, la moitié sud de la section Ouest, quart de section 19, town. 12, rang 3 Est. Quart de section [illegible] Est 17, 83½ N.O. 2, rang 20, town. 9, rang 2 Ouest et plusieurs lots de 240 âcres dans les townships 8, 9, 10, 11 et 12, rangs 2, 3, et 4 Ouest.

Conditions faciles quant au paiement et à l'intérêt. S'adresser à

ALEX. McARTHUR,
Bâtisse de la Banque des Marchands
Winnipeg. Mars 31 1881. 3f.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de Manitoba à la prochaine session qui s'ouvrira en mai prochain pour un acte pour amender l'acte incorporant la "North West Fire Insurance Company" en changeant le nom d'icelle en celui de "British Canadian Fire & Marine Insurance Company" en donnant à la dite compagnie le pouvoir d'avoir un département d'assurance de Marine Intérieure et pour autres fins.

A. C. KILLAM,
Solliciteur pour les Requerants.
Winnipeg, 6 Avril 1881. 4 f.

Avis.

Avis est donné qu'une application sera faite à la Législature de Manitoba après l'ajournement de la présente session qui doit s'assembler en mai prochain pour obtenir un Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Winnipeg Sud (Winnipeg Southern Railway Company) avec pouvoir de construire et mettre en opération un chemin de fer commençant à la Cité de Winnipeg et se dirigeant de là au sud jusqu'au Village de West Lynne, avec pouvoir de bâtir et construire un embranchement d'icelui, partant de la ligne principale à ou près de la Ville de Morris et se dirigeant au Sud Ouest vers la Réserve Mennonite dans la partie sud de cette Province.

ARCHIBALD & HOWELL,
Solliciteurs pour les Requérants.
Daté le 31 Mars, 1881 5 f.

Demandes de Licences.

TRANSFERT—Archibald McLaren et John J. Dickson, Winnipeg.

JOHN FRASER,
P. C. L.
Winnipeg, 21 Avril 1881. 2f

A VENDRE.

Une magnifique terre, bâtie 192 acres, 40 arpents en culture situé dans la paroisse de St Charles, à un mille de l'Eglise, en haut, cette terre se trouve située près du dépôt du chemin de fer "South-Western" le tout a des conditions libérales.

S'adresser à M. Léon Provost, St. Charles ou à ce bureau.

epuis ce jour jusqu'a la fin de 1881

Une Piastre !!

Le *Mail* (Toronto) est au premier rang s journaux et dépasse ses rivaux. Le eux ecrit, le mieux informe et le plus luent des journaux canadiens, il fait nneur à l'esprit d'entreprise de nos comtriotes. (*Brampton Conservator.*)

Le "Mail" Hebdomadaire.

Le meilleur marché et le premier en mérique. Il nous reste des *Annuaires* nt la valeur est plus grande qu'aucun anuel agricole de trois piastres d'abonement. Nous enverrons un *Annuaire* à ut abonné, tant qu'il nous en restera.

Nous ferons plus !

Nous enverrons *gratis* à chaque abonné 1 *Mail* hebdomadaire de 1881 un *Annuaire* 1881 en voie de préparation.
Ainsi les abonnés nouveaux recevront
Le *Mail* hebdomadaire pour 15 mois,
L'annuaire agricole de 1880,
L'annuaire agricole de 1881,

Le tout pou UNE PIASTRE!

S'adresser
THE "MAIL,"
jno—25 Toronto

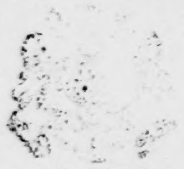

AVIS.

BILLS PRIVÉS.

Les Pétitionnaires pour Bills Privés à la prochaine session de la Législature de Manitoba sont requis (tel que voulu par les règlements de la chambre) de déposer la somme de cent piastres avec une copie du bill entre les mains de George Roy Ecr., Deputé Secrétaire Provincial qui est autorise à recevoir et donner des reçus pour iceux.

THOS. SPENCE,
Greffier de l'Assemblée Legislative.
Winnipeg, Avril 1881. 4f

Chemin de fer du Pacifique CANADIEN.

TRAVERSES (TIES) DEMANDEES.

Le soussigné est autorisé de faire l'achat de Traverses (*Ties*) en épinette rouge ou épinette blanche, "saines, exemptes de "toutes entailles ou coches, taillées ou "sciées carrées aux deux bouts, de 8 pieds "de long, aplanies sur les côtes opposés à "une épaisseur uniforme de 6 pouces, la "surface aplanie n'ayant pas moins de 6 "pouces sur chaque côte aux deux petits "bouts."

Les prix suivants seront payés pour telles Traverses delivrées et empilées le long de la berme du C. F. P. C. à l'ouest de Cross Lake, le ou avant le 1er mai 1881 :

Traverses d'épinette rouge, 23c chaque.
do do blanche, 18c "

Les traverses en épinette blanche seront acceptées en une quantité n'excédant pas un quart du nombre total delivré par chaque partie contractante.

Pour ces traverses, des paiements en ARGENT COMPTANT seront faits après inspection et acceptation.

WM. Y. ROCHESTER,
Inspecteur des Bois et Traverses.
Winnipeg, 1er fev. 1881.

ABONNEZ-TOUS
AU
JOURNAL "LE METIS"
LE SEUL ORGANE FRANÇAIS PUBLIÉ DANS LE NORD OUEST
l'Abonnement est de $2 50 par Annee,
PAYABLE D'AVANCE
Tous ceux qui desireront le recevoir voudront bien s'adesser a J. C. S. ROYAL, Gerant.

CHAUX, PIERRE, SABLE.

Stony Mountain Lime & Stone Co.

A commencé ses opérations et est prête à livre de la pierre à bâtir à Winnipeg, Portage la Prairie et Emerson ou à n'importe quel point sur la ligne du chemin de fer Pacifique canadien à très bas prix.

Des échantillons de pierre peuvent être vus au bureau de la Compagnie, Winnipeg.

Est aussi en état de fournir de la chaux en grande ou petite quantité après le 15 mars, ayant fait construction deux larges fours patentés, qui donneront 2 000 minots chaque par semaine. Un hengar pour la chaux sera construit à la carrière et à Winnipeg, où les ordres à partir d'un minot de chaux et sable seront remplis sous le plus court délai.

Pour plus amples informations, prix, etc. adressez à

JAS. G. MACDONALD,
Winnipeg.
WM. W. MACALISTER,
Stony Mountain.

m-3-13-3m

GASPARD LONGPRE,

ST. BONIFACE.

IMPORTATEUR DE
FERRONNERIES,
FERBLANTERIES ET
INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

Le magasin de M. Longpré se trouve situe à l'ancienne place de M. Roy où le public est spécialement invité à aller lui faire une visite afin de se convaincre par lui même du bas prix auxquels il vend ses ferronneries, ferblanteries, instruments d'agriculture etc., etc.

On se charge aussi à ce magasin de toutes sortes de réparations. Ouvrage sur commande des mieux finies.

SPECIALITÉ.

Instruments d'agriculture.

G. LONGPRÉ.

3m-10m-81

F. PARENT.

Peintre, Decorateur, Etc.,

Magasin et Boutique à
SAINT BONIFACE, PRES L'HOTEL NATIONAL.

M. Parent, tout en remerciant le public de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour l'invite à venir lui faire visite. Comme par le passe les commandes reçues de la campagne seront exécutées sous le plus court delai et à des prix très réduits.

Spécialité pour les Voitures

F. PARENT.

m10-6m-81

ZOTIQUE LAVOIE,

Forgeron et Mécanicien,

SAINT BONIFACE.

Exécute à sa boutique toutes espèces d'ouvrages tels que :

FERRER LES CHEVAUX.
FERRER LES VOITURES,
ETC, ETC., ETC.

Le tout se fai avec des matériaux de première classe, et la main d'œuvre est sans r

Toutes commandes envoyée recevront la plus promte attention.

Sa boutique est sur l'avenue Taché vis-à-vis l'étal de boucher de MM. Bonick & McCormick.

Z. LAVOIE.

m10-6m-81

F. LETOURNEAU

FERBLANTIER, &c., &c.

(*Près de la Traverse St. Boniface.*)

M. LÉTOURNEAU remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et en même temps les informent qu'il continuera à exécuter sous le plus court délai toutes les commandes laissées à son magasin

Pour vous convaincre du bon marché venez lui faire visite, et certain qu'il est de donner entière satisfaction.

Poële, Tuyaux, Theière, Fanaux, Lampes, Gréments de cuisine, Instruments aratoires, &c., &c., &c., toujours en magasin.

F. LÉTOURNEAU.

3m-6m-81.

M. HUGHES

ENTREPRENEUR ET MARCHAND DE MEUBLES,
228 GRANDE RUE, WINNIPEG.

MEUBLES.

Constamment en mains des meubles pour maison privée et bureaux. Le tout dans les meilleurs goûts et à très bon marché.

ENTREPRENEUR

de cercueils et d'écrins en noyer noir et en bois de rose, etc. etc., etc.

AUSSI

Tout ordre ou commande laissés à son établissement recevront la plus grande attention.

Moulures pour Cadres.

Des moulures de toute espèce pour encadrer des gravures ou images de toute grandeur.

Venez me voir avant d'acheter ailleurs.

M. HUGHES.
No. 228 Grande Rue.

Winnipeg, 3 Mars 1881. m-3-1a

COMPAGNIE

DE LA

BAIE D'HUDSON.

TERRAIN A CULTURE

A VENDRE DANS

Manitoba et le Nord-Ouest.

La Compagnie de la Baie d'Hudson possède 7 000.000 d'acres de terre dans la grande et fertile zône et offre maintenant en vente

500,000 ACRES

arpentées par le Gouvernement de la Puissance.

LOTS DE VILLE A VENDRE,

Dans Winnipeg, West Lynne, Portage la Prairie et Goschen (Territoire du Nord Ouest.)

Les lots ci-dessus seront vendus à des prix raisonnables et à des conditions de paiement très faciles.

Toutes les informations ayant rapport à ces terrains seront données au Bureau de la Compagnie à Winnipeg et à Montréal.

C. J. BRYDGES,
Commissaire des Terres.

m9-1a-81

On demande des Agents.

Les Machines de $65 reduites a $25.

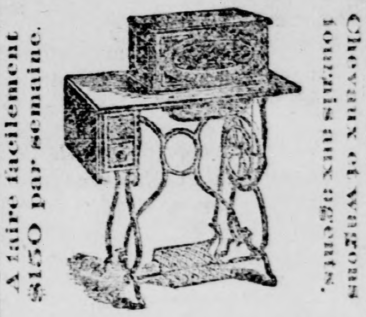

LA NOUVELLE

Machine a coudre "Famille,"

LA MEILLEURE ET LA MOINS CHERE DE L'UNIVERS.

L'expérience le prouve au delà de tout doute.

La navette y est à fil double, et la piqure est double de chaque côté de l'ouvrage, ce qui lui a fait donner le plus haut prix à l'Exposition Centenaire de Philadelphie en 1876. Les fournitures sont complètes et plus considerables que n'importe quelle autre macnine, et le prix en réduit à $25.

Mouvement de la navette horizontale sur cadre fort,

Navette s'ajustant d'elle même, nouvelle Tension automatique, (Nouveauté).

Navette très longue et large, s'enlevant facilement.

Bobines très-large, contenant 100 verges de fil, obviant à la nécessité de renouvelles souvent.

La tension de la navette se fait directement sur le fil et non pas sur la bobine. Comme dans les autres machines, et est invariable que la bobine soit chargée ou non.

La perfection même du point de la tension.

Le fil supérieur et inférieur est tiré en même temps et la piqure se fait en même temps au milieu de l'ouvrage, ce qui donne une couture semblable des deux côtes quelque soit l'épaisseur de l'étoffe, cuir ou gaze.

Quatre motions ; le fil part de chaque côte de l'aiguille.

Nouvelle prise s'ajustant d'elle même ; le fil ne se mèle pas, et pas de point de perdus.

Bonne largeur du bras, et bonne capacité d'ouvrage.

S'adoppe à tous les besoins de couture dans une famille, sans exception.

Les diverses parties peuvent s'échanger.

Fabriquées avec le meilleur acier poli.

Motion positive, et garantie d'ouvrage certaine.

Plus facile à comprendre que n'importe quelle machine.

Travail facile à l'aiguille. Nulle force nécessaire.

Toujours prête, jamais dérangée.

Sa réputation est universelle comme machine sûre pour une famille.

Facile et douce à faire fonctionner, exige peu de soin et durera jusqu'au siecle prochain.

Forte, simple, rapide et efficace.

Servez vous en une fois, et vous n'en voudrez pas d'autre. L'argent remis avec plaisir si elle ne fait le double de l'ouvrage et ne dure pas plus qu'aucune machine coûtant le double du prix.

Les agents la vende plus rapidement qu'aucune autre par suite de "Sa qualité et son bas prix."

Venez aux Bureaux de ce Journal pour l'examiner.

ou faites en venir une par l'entremise du journal.

Machines envoyées pour examen avant le paiement. Garantie de 5 ans. Tenues en ordre sans frais. Argent remboursé si la machine n'est pas parfaite. Remises faites au clergé, aux instituteurs, aux marchands etc., qui veulent prendre des agences. Cheval et voiture fournis gratis. Pour les témoignages voir les livres de description expédiés "franco" avec des échantillons d'ouvrage ;—conditions liberales, circulaires, etc.,—s'adresser :

775 BROADWAY, NEW-YORK.

15 Oct. 1879—1 f.

AGENCE GENERALE

DE

PROPRIETES FONCIERES,

D'ASSURANCES,

de Prêt et d'Emprunt.

A. A. C. LaRiviere — Alex. Kittson

ST. BONIFACE, MANITOBA.

On se charge à ce Bureau de la vente et de l'achat de Terres, Lots de Ville et de toute espèce de Propriétés Foncières.

Des Assurances sont accordées contre le feu sur les bâtisses, les meubles, etc., contre les accidents et sur la vie ; on donne aussi des garanties sur la fidelité des employés publics et municipaux.

Les personnes qui desirent emprunter de l'argent pourront, en s'adressant à ce Bureau, obtenir depuis $100 jusqu'à $5,000 en donnant première hypothèque sur des propriétés dont la valeur sera suffisante et les titres reconnus au Bureau des Terres du Gouvernement.

On se charge aussi à ce Bureau de l'exécution des demandes de Patente de terre d'actes de vente et de toute sorte de contrats.

St. Boniface, 20 Mai, 1880.

Ce Grand Remède est au rang des choses nécessaires à la vie.

Ces fameuses Pilules purifieront le sang et agissent avec la plus grande efficacite sur.

Le Foie, l'Estomac, les Reins

et les INTESTINS, donnant du ton, l'énergie et de la vigueur à ces GRANDES SOURCES DE LA VIE. Elles sont recommandées consciencieusement comme un remède infaillible dans tous les cas où la constitution, quelqu'en soit la cause, s'est affaiblie. Elles sont merveilleusement efficaces pour toutes les maladies des femmes n'importe l'âge ; et comme REMEDE GENERAL DE FAMILLE, ne peut être surpassé.

HOLLOWAY'S OINTMENT

Ses Propriétés de Guérison sont connus dans le Monde Entier

Pour guérir le MAL DE JAMBES, Mal de Poitrine,

Vieilles Blessures,

Plais et Ulcères.

c'est un remède infaillible. Si l'on s'en frictionne le cou et l'estomac avec persistance, il guerit le MAL de GORGE, les Bronchites, les Toux et même l'ASTHME. Pour les Enflures Glandulaires, Abcès, Les Hémorrhoïdes, Fistules,

HOLLOWAY'S PILLS

La Goutte, le Rhumatisme

Et toutes les MALADIES DE LA PEAU, n'ont jamais failli.

Les Pilules et l'Onguent sont manufactures seulement au

No. 533 RUE OXFORD, LONDRES,

Et sont vendus par tous les Marchands de Remèdes du Monde Civilisé ; avec directions pour s'en servir, dans presque toutes les langues.

Les marques de commerce de ces Remedes sont enrégistrées à Ottawa. Ainsi toute contre-façon dans les Possessions Anglaises de l'Amérique, sera poursuivie.

Les acheteurs devront examiner l'Etiquette sur les Pots et les Boites. Si l'adresse n'est pas 533, Oxford Street, London, il y a falsification.

St. Boniface, 16 Oct. 1879.